

Une décision importante pour la réalisation d'une Maison d'Accueil pour les Polyhandicapés dans le Loiret Depuis des années, l'association ASSEPH et sa présidente, Mme PLOIX, agissent en vue de l'ouverture à LORRIS d'une Maison d'Accueil Spécialisée pour les polyhandicapés.

M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur du Loiret, avait rencontré à ce sujet, avec les responsables de l'association, Mme Ségolène ROYAL, ministre déléguée à la Famille, à l'Enfance et aux Personnes Handicapées.

M. Jean-Pierre SUEUR avait en outre demandé que ce projet de création d'un établissement pour accueil de polyhandicapés dans le Loiret bénéficie de l'enveloppe complémentaire inscrite dans la loi relative à la sécurité sociale.

En réponse à ces interventions, Mme Ségolène ROYAL vient d'écrire à M. Jean-Pierre SUEUR que « la MAS de Lorris sera financée dans ce cadre à hauteur de 600.000 euros, permettant l'ouverture de 10 places d'accueil supplémentaires. Ces moyens s'ajoutent à ceux déjà délégués dans le cadre des plans pluriannuels ».

Cette décision de Mme Ségolène ROYAL devrait permettre le démarrage, dans les prochains mois, des travaux de la future Maison d'Accueil Spécialisée.

Thème : SANTE